



## **Contrat de travail à Durée Indéterminée Prêt pour la signature électronique avec SELL&SIGN**

**Essayez-moi sur** <https://www.sellandsign.com/fr/formulaire-de-demande-dessai-gratuit/>

### **ENTRE LES SOUSSIGNES :**

La Société [sc\_user.societe] [/sc\_user.societe], S.A au capital de  
1 111 111 €, dont le siège social est sis, Rue de La Pinède 13007 MARSEILLE CEDEX.  
N° SIRET : 124545454888328  
N° URSSAF : 111 222223332

**D'UNE PART,**

**ET**

[c\_civ/] [sc\_client.nomcomplet/], demeurant  
[sc\_client.adresse1] [sc\_client.adresse1]  
[sc\_client.cp/] [sc\_client.ville] [sc\_client.ville]  
Né(e) le [sc\_client.datenaiss/] à [sc\_client.lieunaiss] [sc\_client.lieunaiss]  
N° S.S : [Numéro de sécurité sociale/]

**D'AUTRE PART,**

### **IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

---

La déclaration préalable à l'embauche de [sc\_client.nomcomplet/] a été effectuée à l'URSSAF auprès de laquelle la société est immatriculée.  
[sc\_client.nomcomplet/] pourra exercer auprès de cet organisme son droit d'accès et de rectification que lui confère la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

## **ARTICLE 1 : ENGAGEMENT**

---

La Société [sc\_user.societe] [/sc\_user.societe] engage [sc\_client.nomcomplet/] à compter du [Date d'embauche/] pour une durée indéterminée conformément aux dispositions de l'article 91 de la convention collective [sc\_client.nomcomplet/] exercera son activité au sein de la Société [sc\_user.societe] [/sc\_user.societe].

[sc\_client.nomcomplet/] déclare être libre de tout engagement contractuel avec une autre entreprise et en conformité avec la réglementation du travail et de l'emploi.

[sc\_client.nomcomplet/] déclare être titulaire des diplômes suivants :

[Diplomes]

[/Diplomes]

Compte tenu de la nature de son poste, [sc\_client.nomcomplet/] bénéficiera d'une formation préalable à sa prise de fonctions, sur les règles d'hygiène et de sécurité et de lutte contre les infections nosocomiales à respecter.

## **ARTICLE 2 : PERIODE D'ESSAI**

---

De convention expresse, [sc\_client.nomcomplet/] bénéficiera, ainsi que nous-mêmes, d'une période d'essai de [Période d'essai en mois/] mois au cours de laquelle nous aurons mutuellement la faculté de faire cesser, sans préavis, le présent engagement. En cas de nécessité, la période initiale d'essai pourra être reconduite d'une durée égale à la première après accord entre les parties.

## **ARTICLE 3 : FONCTIONS - ATTRIBUTIONS**

---

[sc\_client.nomcomplet/] exercera les fonctions  
[Fonctions] [Fonctions]  
échelon [Echelon/] coefficient [Coefficient/]

Ses différentes missions sont précisées dans la fiche de poste annexée au présent contrat.

Les attributions présentées dans la fiche de poste n'ont pas un caractère exhaustif et seront susceptibles d'évolution en fonction des nécessités du service.

En fonction des nécessités d'organisation du travail, [sc\_client.nomcomplet/] pourra être affectée à tout poste compatible avec sa qualification.

## **ARTICLE 4 : REMUNERATION**

---

A titre de rémunération, [sc\_client.nomcomplet/] percevra un traitement mensuel brut de [Rémunération mensuelle brute/] € pour l'horaire mensuel en vigueur dans l'établissement.

## **ARTICLE 5 : HORAIRES DE TRAVAIL**

---

[sc\_client.nomcomplet/] est soumis(e) à l'horaire collectif dans la Société [sc\_user.societe] [sc\_user.societe]. Il/Elle reconnaît avoir eu connaissance des horaires actuellement pratiqués.

Il est expressément convenu entre les parties que les horaires ainsi communiqués ne présentent aucun caractère contractuel et ne constituent pas un élément essentiel du présent contrat.

En conséquence, les horaires de travail et leur répartition pourront être modifiés, notamment en fonction de l'organisation et, de manière générale, dans l'intérêt du bon fonctionnement de La Société SELLSIGN.

[sc\_client.nomcomplet/] pourra être amené(e) à effectuer des heures supplémentaires tous les jours ouvrables de la semaine.

## **ARTICLE 6 : ABSENCES - MALADIE - ACCIDENT**

---

En cas d'empêchement dans ses fonctions, [sc\_client.nomcomplet/] sera tenu(e) d'en aviser la Société le plus rapidement possible et dans tous les cas de justifier cette absence dans le délai maximum de 48 heures en précisant la durée de son absence.

## **ARTICLE 7 : CONGES PAYES**

---

[sc\_client.nomcomplet/] bénéficiera des congés payés légaux, soit vingt cinq jours ouvrés par période du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai suivant.

## **ARTICLE 8 : RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

---

A l'issue de la période d'essai, les parties pourront mettre fin au présent contrat dans les conditions fixés par les dispositions légales ou conventionnelles en vigueur.

Toutefois, les parties doivent observer, sauf en cas de faute grave ou lourde et en cas de force majeure, un délai de préavis, comme prévu dans la Convention Collective en fonction de la qualification et de l'ancienneté de [sc\_client.nomcomplet/].

## **ARTICLE 9 : OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES**

---

[sc\_client.nomcomplet/] s'engage :

- > à respecter, dans le cadre d'un cumul d'emploi chez plusieurs employeurs, les durées maximales du travail, soit 48 heures pas semaine et 44 heures en moyenne sur 12 semaines consécutives.
- > à observer pendant et après l'exécution du présent contrat la plus entière discrétion sur tout ce qui concerne les activités de l'entreprise.
- > à observer une discrétion absolue à l'égard des hospitalisés, de leur famille et de toute personne étrangère au service. Tout manquement au secret professionnel exposera [sc\_client.nomcomplet/] aux sanctions prévues par l'article 378 du code pénal, sans préjudice de celles pouvant être mises en œuvre au sein de l'établissement.

## **ARTICLE 10 : ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

---

En outre, [sc\_client.nomcomplet/] est informé(e) qu'en application de l'article de L6315-1 du Code du travail et sous réserve qu'il en remplisse les conditions, [sc\_client.nomcomplet/] bénéficie tous les deux ans d'un entretien professionnel avec son employeur consacré à ses perspectives d'évolution professionnelle, notamment en termes de qualifications et d'emploi.

## **ARTICLE 11 : PROTECTION SOCIALE**

---

[sc\_client.nomcomplet/] bénéficiera des lois instituées en faveur des salariés notamment en matière de Sécurité Sociale et en ce qui concerne le régime de retraite complémentaire.

[sc\_client.nomcomplet/] sera affilié(e) à : ARRCO Marseille.

[sc\_client.nomcomplet/] bénéficiera du contrat de prévoyance groupe souscrit auprès du Crédit Agricole Assurance.

## **ARTICLE 12 : CONVENTION COLLECTIVE ET TEXTES APPLICABLES**

---

Le présent contrat est régi par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que celles de la Convention Collective.

Fait à [sc\_contrat.lieu/], le [sc\_contrat.date]/[sc\_contrat.date]

En double exemplaire dont un pour chacune des parties.

LE DIRECTEUR

LE SALARIE

[sc\_user.signature/]

[sc\_sign1.signature/]

SCEAU DU TIERS DE CONFIANCE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

[sc\_sceaudeconfiance/]